

R. P. ODORIC-M. JOUVE'

O. F. M.

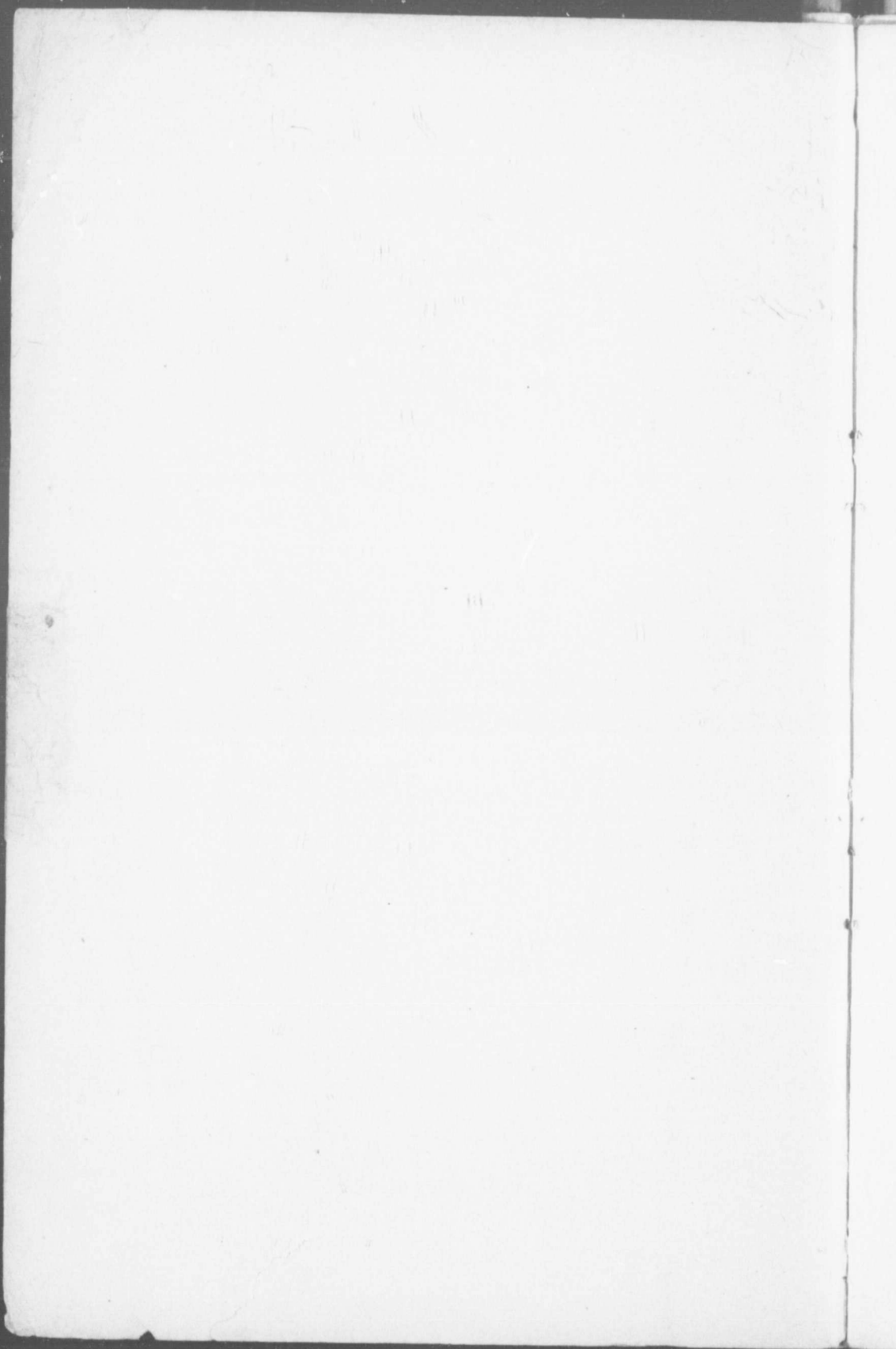
Membre du Comité

Le
Troisième Centenaire
de
l'Établissement de la Foi
au Canada

1615 — 1915

QUÉBEC

1915







Le Monument de la Foi

R. P. ODORIC-M. JOUVE

O. F. M.

Membre du Comité

Le
Troisième Centenaire
de
L'Établissement de la Foi
au Canada

1615 — 1915

QUÉBEC

1915

BX1421

J69

1915

Nihil obstat.

FR. MARIA-ANSELMUS, O. F. M.

Cens. deputatus.

Imprimi potest : Quebeci, 7 maii 1915.

FR. JOANNES-JOSEPH DEGUIRE, O. F. M.

Delegatus Provincialis.

Nil obstat.

L. LINDSAY, pter.

Censor deputatus.

Imprimatur : Quebeci, 17 maii 1915.

† L.-N. CARD. BEGIN, arch. Quebec.

Nos premiers missionnaires

Leur œuvre

L'ILLUSTRE Samuel Champlain avait fondé Québec en 1608 et, ce faisant, son ambition avait été "de jeter les fondements d'un édifice perpétuel, tant pour la gloire de Dieu que pour la renommée des Français," ainsi qu'il s'exprime lui-même.

Ses nobles desseins furent contrariés par la cupidité de quelques-uns, par l'inconduite de plusieurs autres. Mais ces obstacles, en retardant pour l'heure les succès de ses efforts, n'affaiblirent ni son courage, ni sa constance. Il avait foi dans l'avenir de son œuvre, le temps lui donnerait raison.

En 1614 Champlain ne crut pas devoir attendre plus longtemps pour donner à la colonie naissante un élément indispensable de stabilité et de prospérité : des missionnaires. Il les demanda à l'Ordre de saint François d'Assise, et les Récollets de la Province de Saint-Denys ou de Paris répondirent à son appel.

Les préparatifs terminés, munis de très amples pouvoirs reçus de Rome, soutenus par les encouragements du successeur de Pierre et du Nonce apostolique en France, les premiers apôtres de l'Eglise catholique au Canada quittèrent Paris le 15 mars 1615, se rendirent à pied à Rouen, puis à Honfleur où devait se faire l'embarquement.

Ils étaient au nombre de quatre : les Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau, Joseph Le Caron et le Frère Pacifique Duplessis. " Ces noms, dit un historien Ca-

nadien, méritent d'être inscrits au frontispice de notre histoire. ”

Le 24 avril 1615, à bord du *Saint-Etienne*, nos premiers missionnaires firent voile vers l'Amérique, emportant au cœur l'espoir “ de planter en ces lieux, dit Champlain, l'étendard de Jésus-Christ, avec une délibération de vivre et de mourir pour son Nom, s'il était nécessaire. ”

La navigation fut heureuse ; un mois après, le 25 mai 1615, ils arrivaient à Tadoussac et quelques jours plus tard à Québec.

Pour la première fois, depuis l'établissement de la colonie, le 24 juin 1615, le jour de la Saint-Jean-Baptiste, qui devait dans la suite devenir la fête patronale des Canadiens-Français, l'auguste sacrifice de la messe fut célébré sur l'île de Montréal, tandis que s'édifiait à Québec la première église, construite en Canada et que le Sauveur du monde inaugurerait sur la terre canadienne son règne d'amour et de silence dans le tabernacle humble et pauvre de cette même église.

En cette même année 1615, fut fondée la mission huronne par le Récollet Joseph Le Caron qui, en juillet 1615, le premier parmi les Européens, parvint jusqu'aux grands lacs et séjourna près d'un an parmi les Hurons.

C'est ainsi que l'Eglise catholique inaugura en 1615, par le ministère des Récollets, l'ère des miséricordes de Dieu sur le Canada.

Il est glorieux pour les enfants de saint François d'Assise d'avoir été choisis pour être, ainsi que l'a écrit son Eminence le Cardinal Bégin, “ les instruments dont Dieu s'est servi pour inaugurer en notre pays le culte catholique et diriger les premiers pas de notre Eglise naissante. ”

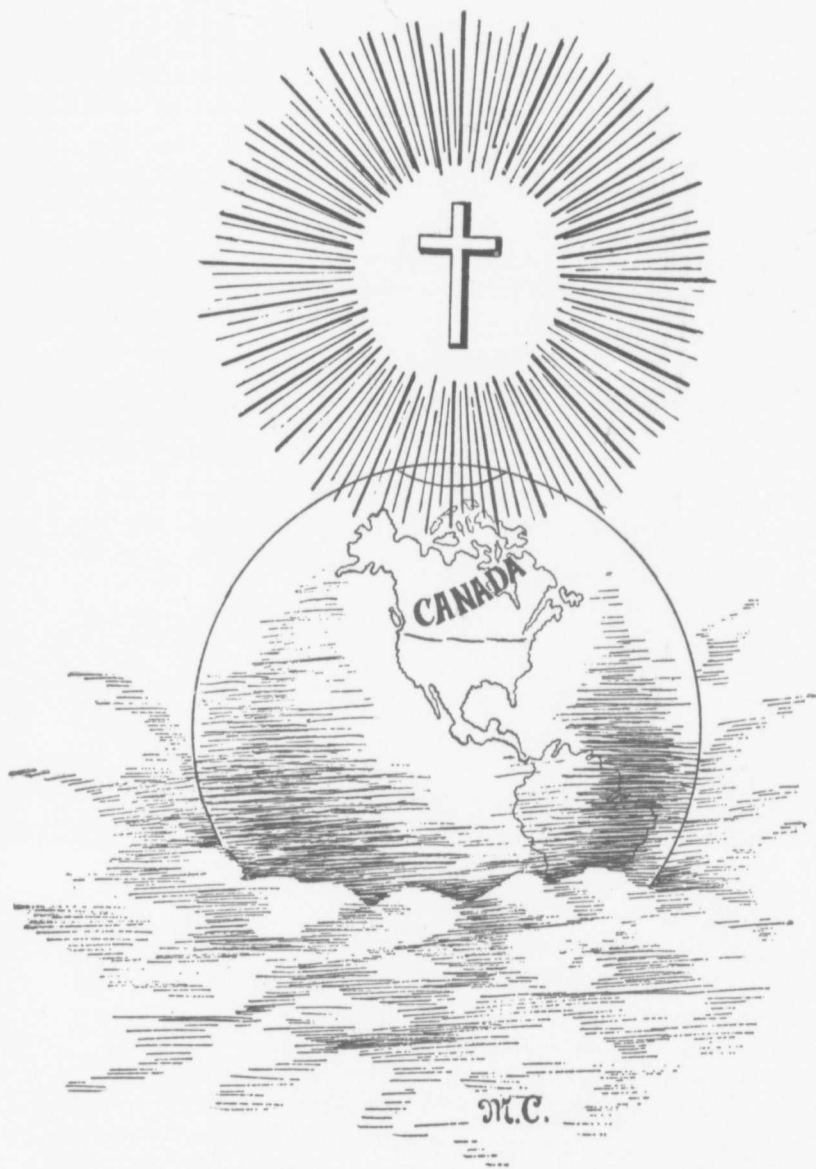
Premiers ouvriers apostoliques envoyés par le Vicaire de Jésus-Christ pour défricher cette portion de la vigne

du Seigneur, les Récollets n'épargnèrent, pour réaliser cette mission glorieuse mais difficile, ni leurs sueurs, ni leurs forces, ni leur sang, ni leur vie ; ils ne reculèrent devant aucun labeur ; ils se vouèrent à des privations et à des fatigues incroyables ; ils partagèrent gaiement la pauvreté des premiers colons, les soutinrent dans les rudes combats de la vie, plaidèrent leur cause jusqu'au pied du trône de Louis XIII, sanctifièrent leurs premières joies, bénirent leurs premières unions, consolèrent leurs premiers deuils.

Ils suivirent les enfants des bois dans leur vie errante, habitèrent leur tente, mangèrent leur *sagamité*, souffrirent avec eux la faim, le froid, se firent en quelque sorte semblables à ces pauvres Sauvages pour les gagner à Jésus-Christ. Ils ouvrirent ainsi, au prix de souffrances inouïes, de leur vie même, les voies par où la foi et la civilisation iraient jusqu'au cœur des peuplades barbares de ce continent.

Ainsi que l'a dit Son Excellence Mgr Stagni, Délégué Apostolique : “ Dans l'œuvre gigantesque d'évangélisation qui commençait au mois de juin 1615, les Fils de saint François, les premiers, ont eu l'honneur et le mérite d'apporter le secours de leur grande vertu. Le souffle séraphique qui animait les Pères Denys Jamet, Jean Dolbeau et Joseph Le Caron, leur a donné d'être les guides spirituels des fondateurs de la colonie naissante et les premiers missionnaires parmi les tribus sauvages. ”

Aux Récollets appartient donc l'honneur d'avoir, en 1615, inauguré dans la colonie française, sur les bords du Saint-Laurent, l'exercice du culte catholique, d'avoir apporté aux premiers colons français les secours de la religion et d'avoir fait briller parmi les tribus sauvages les premiers rayons de la vérité.



1615—1915

Troisième centenaire

Sa célébration

Trois cents ans sont passés depuis ces grands événements. 1915, en terminant ce cycle glorieux, nous incite à nous souvenir et nous dicte l'impérieux devoir de la reconnaissance que nous devons à Dieu pour le bienfait gratuit de la foi et aux premiers missionnaires qui ont implanté cette foi dans nos contrées.

1915 nous rappelle l'année 1615 qui vit arriver sur nos rives Laurentiennes les Récollets, nos premiers missionnaires, envoyés par le Pape Paul V pour répandre la foi dans ces contrées et y établir officiellement l'Église catholique.

La célébration d'un tel anniversaire non seulement est de haute convenance, mais elle s'impose impérieusement.

Les grands faits de notre histoire, de notre vie catholique et nationale, forment un héritage sacré et glorieux dont il faut savoir en toute occasion être fier, dont il faut savoir aussi tirer parti pour entretenir et fortifier dans l'âme canadienne le sens catholique qui la distingue.

Et puisque nous avons célébré, en 1908, la mémoire impérissable du père de la patrie canadienne, pouvons-nous ne pas glorifier ceux qui ont donné à son œuvre cet élément de vitalité merveilleuse, la foi catholique ?

La grande ambition de Champlain fut de "jeter les fondements d'un édifice perpétuel tant pour la gloire de Dieu que pour la renommée des Français." En 1908

nous avons célébré surtout la fondation de l' "édifice perpétuel" pour la renommée de la France ; en 1915, nous devons célébrer la fondation de l' "édifice perpétuel" "pour la gloire de Dieu."

Enfin, c'est un devoir pour nous de nous souvenir, en ce troisième centenaire, de ces vaillants apôtres, de ces ouvriers choisis par la Providence, qui, en 1615, jetèrent, au prix de travaux pénibles et obscurs, les fondements de cet édifice qui s'appelle l'Eglise canadienne. Les premiers ils furent à la peine, le moment est venu de les inscrire officiellement au tableau d'honneur de nos gloires nationales.

Le Canada ne veut pas méconnaître le devoir de l'heure présente. Il comprend trop la grandeur du bienfait reçu, il connaît trop le dévouement et l'héroïsme de ses premiers missionnaires pour ne pas éprouver le besoin de dire à Dieu sa vive gratitude, aux pionniers de sa foi son admiration et sa reconnaissance.

Voilà pourquoi il est question, un peu partout, de notre glorieux tri-centenaire ; voilà pourquoi il se prépare un peu partout des démonstrations religieuses et patriotiques. Voilà pourquoi surtout, au berceau de notre foi, à Québec, il a été formé sous le haut et distingué patronage de Son Eminence le Cardinal Bégin un Comité de citoyens, prêtres et laïques, dont la mission est de préparer des fêtes générales aussi dignes que possible de nos grands anniversaires.

Ce Comité a reçu la bénédiction et l'approbation hautement appréciée de Son Excellence Mgr Stagni, Délégué Apostolique. Son Excellence a, dès le début, écrit au Comité : "Je vous félicite de la haute inspiration qui vous porte à commémorer très solennellement le troisième centenaire de l'établissement de la Foi en ce pays ; car, cet événement, de proportions si modestes aux

regards des hommes, a cependant exercé une influence capitale sur les destinées des peuples de l'Amérique du Nord... Il est donc vraiment juste de rendre grâces à Dieu pour tant de bienfaits accordés au labeur des ouvriers apostoliques en ce pays."

Son Eminence le Cardinal Bégin a aussi adressé à l'honorable Sir A. B. Routhier, Grand-Croix de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Président du Comité, de très vives félicitations. "Vous vous préparez à célébrer dans le cours de cette année le troisième centenaire de l'établissement de la Foi et de l'Eglise catholique au Canada... Vous voulez donner à notre peuple fidèle l'occasion de remplir envers Dieu l'impérieux devoir de la reconnaissance pour l'inappréciable bienfait de la foi ; vous voulez glorifier, et à juste titre, les Fils de saint François d'Assise, qui furent les instruments dont Dieu se servit pour inaugurer en notre pays le culte catholique et diriger les premiers pas de notre Eglise naissante... Je ne puis que bénir et encourager cette noble, chrétienne et patriotique initiative de votre Comité d'organisation."

Sans doute nous sommes dans un temps de calamités. L'Europe est bouleversée par une horrible guerre. Mais la vue ou le souvenir des maux qui désolent le Vieux Monde doit rendre plus saillant le fait très important que le Canada jouit chez lui de la paix depuis cent ans et que surtout il vit de la vérité pleine et entière depuis trois cents ans. Aussi, fait observer Son Eminence le Cardinal Bégin, "la rencontre de tels événements doit nous faire estimer davantage la grandeur des bienfaits reçus et nous rendre plus pressant le besoin d'en remercier le divin Maître publiquement et du fond de nos cœurs."

Nos vénérés Evêques félicitent eux aussi le Co-

mité des fêtes du Troisième Centenaire de l'établissement de la foi. D'après Mgr Bruchési, la solennité de ce tri-centenaire "sera un hommage de juste admiration rendu par le peuple canadien au zèle héroïque de nos premiers missionnaires. Ce sera aussi un acte de gratitude envers Dieu qui a tant fait pour notre bien-aimé pays." Pour ces motifs, le distingué Archevêque de Montréal donne au Comité sa "très cordiale approbation."

Mgr Bernard estime que le but visé par le Comité constitue "un projet qui réjouira tous les cœurs catholiques et canadiens. Aussi, ajoute le digne Evêque de Saint-Hyacinthe, suis-je heureux de lui donner mon approbation la plus entière et mes plus chaleureux encouragements. Commémorer, en effet, par de grandes fêtes, l'établissement de la religion catholique au Canada, le zèle et l'héroïsme de nos premiers missionnaires, la constance trois fois séculaire de notre peuple dans la vraie foi, c'est remercier Dieu comme il convient de l'inestimable don qu'il nous a fait et des bienfaits sans nombre dont il nous a comblés."

"Célébrer l'anniversaire trois fois séculaire de l'établissement de la foi chrétienne en ce pays, écrit de son côté Mgr l'Evêque des Trois-Rivières au Président du Comité, est une idée à la fois religieuse et patriotique. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner que, malgré les troubles événements du jour, on s'apprête de tous côtés à seconder votre généreux projet, et à donner à ces solennités le lustre convenable. Ce troisième centenaire fait suite à celui de la fondation de la colonie, célébré en 1908 ; il en est le complément obligé... Pourrions-nous n'être pas réjouis de ce que, à trois cents ans de distance, nos regards et nos cœurs soient ramenés avec amour à cette source si noble et si pure de notre vie nationale ?"

Mgr Labrecque, Evêque de Chicoutimi, affirme que " c'est un devoir pour les catholiques du Canada de faire monter, très solennel, l'hymne de la reconnaissance, vers Dieu, auteur de tout bien, et c'est avec raison, ajoute Sa Grandeur, que vous avez formé le projet d'organiser des fêtes à Québec, berceau de notre foi au Canada. "

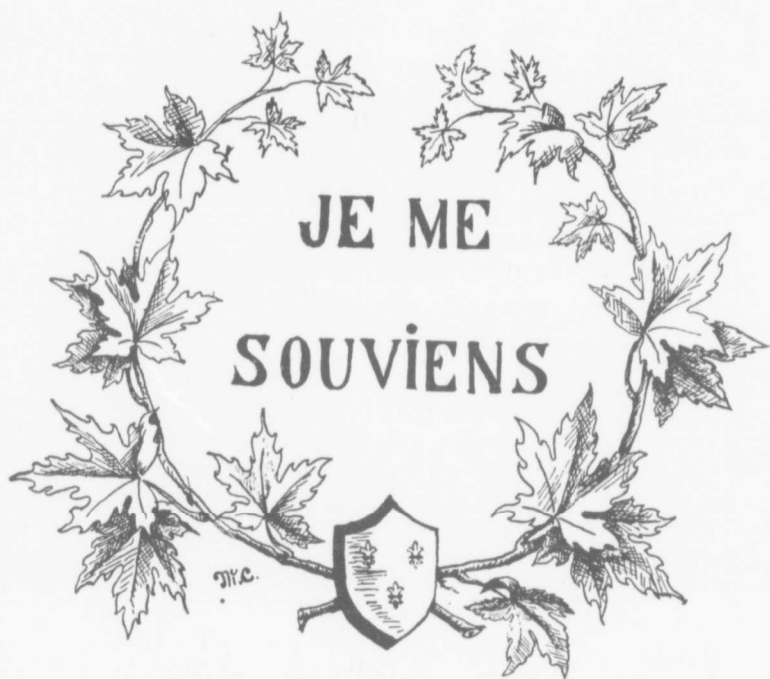
Mgr Brunet, Evêque de Mont-Laurier, tient " à adresser un mot d'adhésion au projet de ces fêtes " du Troisième Centenaire et " leur souhaite tout le succès et l'éclat possible. "

Le Métropolitain de Saint-Boniface trouve que le Comité du Troisième Centenaire poursuit " une grande œuvre de foi et de patriotisme. " Sa Grandeur félicite le Comité " de la promouvoir avec tant de zèle. "

Mgr Gauthier, Archevêque d'Ottawa, Mgr Legal, Archevêque d'Edmonton, Mgr Brunault, Evêque de Nicolet, ont eux aussi adressé au Comité la plus entière approbation et leurs précieux encouragements.

A la suite de nos évêques, d'autres dignitaires ecclésiastiques, des prêtres, des religieux, des religieuses, des citoyens de toutes les classes de la société, fraternisent dans les mêmes sentiments d'une adhésion pleine et entière au projet du Comité.

Il n'y a pas lieu d'être surpris d'entendre toutes ces voix redire les mêmes paroles d'approbations, de félicitations et d'encouragements ; le contraire étonnerait plutôt, car l'importance extrême du tri-centenaire éclate aux yeux de tous. Aussi *L'Action-Sociale* a pu dire avec raison : " le Troisième Centenaire de l'établissement de la Foi au Canada est le plus glorieux anniversaire que les Canadiens-Français pouvaient célébrer. "



Le monument commémoratif

Le projet d'ériger un monument commémoratif au berceau de la foi canadienne, a été béni et approuvé par les plus hautes autorités de l'Eglise au Canada.

" Il est utile, a écrit Son Excellence le Délégué Apostolique, de transmettre à la postérité un souvenir impérissable de la naissance de l'Eglise au bord du Saint-Laurent... par un monument où le grand art religieux redira..., dans un langage compris de tous, l'héroïque histoire de la propagation de l'Evangile dans la Nouvelle-France. Ce sera comme une évocation permanente d'un passé de gloire qui servira dans l'avenir les intérêts de la foi catholique au sein de nos fidèles populations. Ce monument publiera la charité de l'Eglise qui a veillé sur le berceau de la " noble nation canadienne " et qui n'a cessé de la protéger avec amour dans son heureux développement à travers les âges...

" C'est donc avec bonheur que je bénis le Comité et son projet d'un monument qui sera érigé à Québec en l'honneur des premiers missionnaires Récollets. "

Son Eminence le Cardinal Bégin affirme que " le monument projeté sera un témoignage public et durable de notre irrévocable attachement à la doctrine de l'Eglise et de notre entière soumission au Souverain Pontife, Vicaire de Jésus-Christ. "

D'après Mgr l'Evêque de Chicoutimi, le monument " restera comme un témoignage de gratitude envers nos premiers missionnaires. Il sera un perpétuel témoin de la foi vive de notre peuple et demeurera comme une preuve tangible du courage héroïque qui fit briller sur nos rives les lumières de la foi. "

Mgr Bernard appelle ce monument : “ l'ex-voto national. ” Ce monument “ dira à Dieu notre reconnaissance. Il dira à notre peuple combien Dieu a été bon de nous donner ce trésor incomparable de la foi... Il appellera sur notre peuple les bénédictions fécondes qui nous aideront à continuer le bon combat de la foi. C'est donc de tout cœur, ajoute Sa Grandeur, que je loue votre projet et que je le bénis. ”

Ce monument “ sera, écrit Mgr l'Évêque des Trois-Rivières, une légitime reconnaissance et une garantie de plus de la pérennité du souvenir et de l'efficacité de l'exemple. ” Et Mgr l'Évêque de Nicolet ajoute : “ Je bénis votre projet d'un monument. Faites-le digne du grand bienfait qu'il symbolisera et de nos premiers missionnaires dont il perpétuera le souvenir et dont il glorifiera les travaux, le courage, le dévouement et la vertu.

“ Elevé dans un élan général de foi pour être une manifestation publique, une attestation solennelle de notre croyance et une expression forte et durable de notre reconnaissance envers Dieu et nos premiers missionnaires, ce monument redira à nos chrétiens de demain que nous avons gardé le dépôt de la foi qui nous a été légué par nos aïeux depuis trois cents ans et qu'à leur tour ils devront jalousement garder, s'ils ne veulent pas déroger aux plus nobles traditions de leur race. ”

Sur ce monument, qu'il convient d'ériger à Québec, parce que cette ville a été le berceau de notre foi, et que dans cette cité les Récollets dressèrent leur tente en 1615, donnons quelques détails de nature à en faire mieux apprécier la beauté en permettant d'en mieux saisir l'ensemble.

Le monument est en granit et en bronze. Il mesure 32 pieds de haut et forme une belle fontaine de place publique en style gothique. Les quatre faces du monu-

ment sont semblables pour la partie en granit. Les quatre piliers ou contreforts sont ornés chacun de deux gargouilles déversant l'eau dans un bassin ayant près de trente pieds de diamètre.

Les quatre côtés du monument sont flanqués de pilastres qui, à la hauteur de l'arc-boutant des contreforts, se dégagent légèrement pour se terminer enfin par une pyramide surmontée d'un fleuron.

De l'intérieur du monument, par l'ouverture cintrée, la même sur les quatre faces, et qu'une colonnette élégante divise en deux, l'eau jaillit d'un rocher de forme conique, glisse d'abord sur les parois de ce rocher, retombe ensuite de cascade en cascade dans les petits bassins, surperposés les uns aux autres, jusqu'au bassin principal.

Sur la première face du monument, une plaque métallique porte l'inscription suivante :

1615 — 1915

A NOS PREMIERS MISSIONNAIRES LES RÉCOLLETS

DENYS JAMET

JOSEPH LE CARON

JEAN DOLBEAU

PACIFIQUE DUPLESSIS

LES CANADIENS RECONNAISSANTS.

Les trois autres côtés du monument sont ornés de bas-reliefs intéressants. Le premier représente l'arrivée à Québec, le 2 juin 1615, avec Champlain, du Père Jean Dolbeau, que l'on a appelé avec raison le premier curé de Québec.

Le deuxième relief rappelle la scène grandiose qui se déroula, le 24 juin 1615, dans l'île de Montréal : la première messe dite par les Récollets sur les bords de

la rivière des Prairies. Le Père Jamet officiait, assisté du Père LeCaron ; s'y trouvaient Champlain, du Pont-Gravé, quelques autres Français et des Sauvages émerveillés.

Le troisième bas-relief nous montre le Père Joseph LeCaron au pays des Hurons, ouvrant parmi ces Sauvages l'ère de l'évangélisation et fondant la mission huronne.

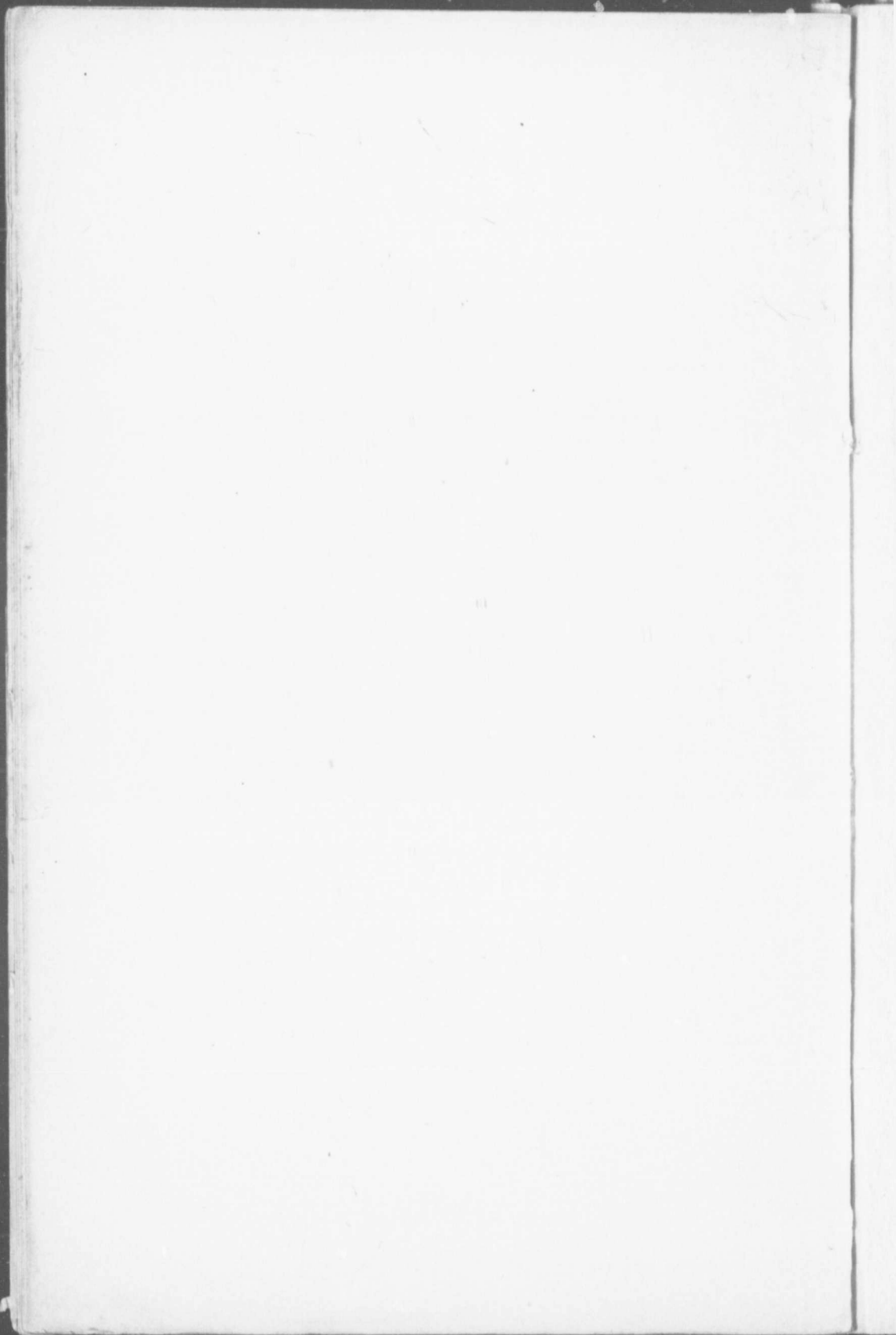
Le monument est surmonté d'une statue symbolique représentant la foi. D'une main, elle présente la croix, de l'autre une palme. La croix, pour le chrétien, est le signe du combat et de la victoire. La palme est le symbole de la récompense octroyée par le juste juge aux peuples comme aux individus fidèles à leur foi.

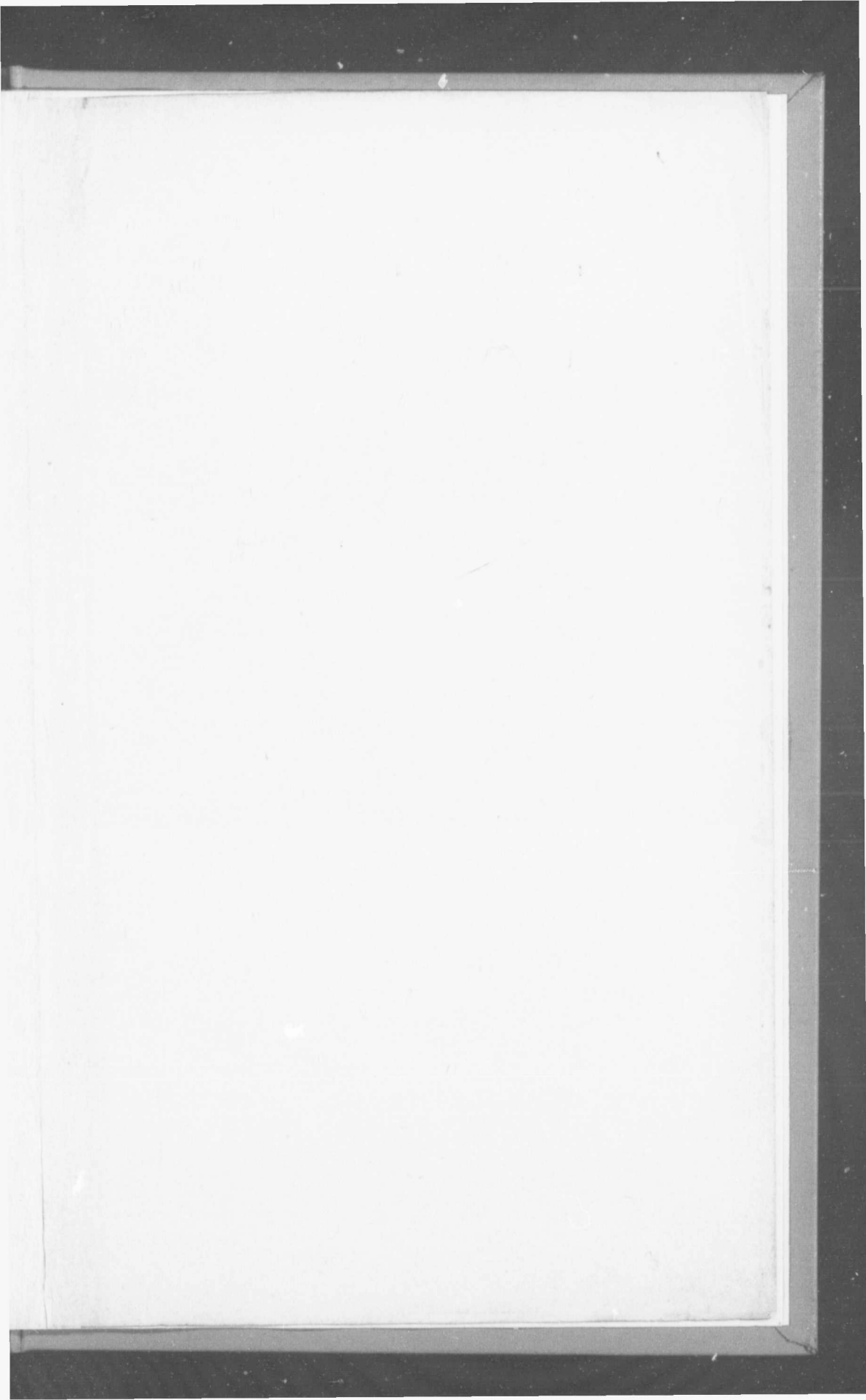
Au jour de l'inauguration, en septembre prochain, il importe qu'on puisse dire que ce monument est bien l'ex-voto national ; il le sera si tous savent faire leur devoir en participant à son érection par une modeste obole.

Et alors, au jour convenu, sous un ciel radieux, le monument de granit et de bronze, ex-voto vraiment national, apparaîtra aux yeux de la multitude accourue de toutes parts ; et devant ce monument, évocateur puissant de sa fidélité trois fois séculaire à son Dieu, notre peuple tout entier chantera l'hymne de la reconnaissance, acclamera ses premiers missionnaires les Récollets et trouvera, dans ces fêtes du souvenir reconnaissant, des énergies nouvelles pour continuer les combats de la foi.

Tandis que le Canada redira les triomphes de sa foi séculaire, l'Europe, espérons-le, célébrera le triomphe de la justice ; l'ange de la paix chassera les horreurs de la guerre, sèchera les larmes de tant d'affligés, et ramènera la joie et le bonheur, la prospérité et la vie.









EN VENTE :

10 sous, au profit du monument

Trésorier du Comité :

M J.-T. LACHANCE, 1, rue Sherbrooke, QUÉBEC.



090460089